# Ordonnance veterinaire payante

---
Par Catouu

Bonjour
J'aimerai savoir si mon vétérinaire a le droit de me faire payer une ordonnance pour que je puisse aller en pharmacie ?
Sachant qu'il peut me vendre le médicament mais plus cher.
Cordialement

---
Par TUT03

Bonjour
si votre animal est malade et qu'il a besoin d'un traitement, pour établir la prescription, il a besoin d'une consultation, payante, à laquelle le vétérinaire peut ajouter et facturer des soins, des examens et autres actes, payants qui le peuvent éventuellement le conduire à prescrire des médicaments

il faut distinguer si ce sont des médicaments en vente libre, tels que certains vermifuges par exemple, alors les médicaments sont en vente libre au comptoir du vétérinaire en dehors de toute consultation

soit ce son des médicaments "sur prescription médicale", le vétérinaire peut alors soit vous facturer la consultation + les médicaments, soit vous facturer la consultation seule qui a conduit à cette prescription qu'il vous remet afin d'acheter les médicaments là où bon vous semble

---
Par Catouu

Merci d'avoir répondu mais ça ne réponds pas ma question
Est ce légal que mon vétérinaire me fasse payer 10 euros une ordonnance ?
Mon York est suivi chez eux depuis 2 ans.
J'ai commandé un médicament chez eux sans ordonnance car habituellement je le prends la bas
Mais la, comme je le voulais plus rapidement à cause des actualités du moment sur la penurie de carburant ( crainte que ça n'arrive pas à temps)j'ai demandé une ordonnance pour le commander à ma pharmacie
Ils m'ont facturé 10 euros l'ordonnance en me disant que je pouvais commandé ailleurs mais que comme le médicament est en vente chez c'est 10 euros l'ordonnance.
Est-ce legal?

---
Par yapasdequoi

Il n'y a pas d'obligation d'acte gratuit chez les vétérinaires pour un renouvellement d'ordonnance.
10 euros ce n'est pas cher pour une consultation....
Et si ce médicament est délivré sans ordonnance, vous auriez pu aller directement à la pharmacie l'acheter.
Bref le vétérinaire se protège des concurrences locales, c'est la loi du marché.

---
Par Catouu

Pour faire plus simple
Est ce légal de me facturer l'ordonnance 10 euros ?

---
Par yapasdequoi

Les tarifs des vétérinaires sont libres.

---

Par Soo

Bonjour,
10?, vous avez de la chance. Le mien me facture 60? hors taxe pour la rédaction d'une ordonnance pour le renouvellement du traitement de ma jument, renouvellement exigé par lui. C'est simplement du vol.

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous pouvez souscrire un assurance santé pour votre animal.
Et aussi changer de vétérinaire.
Espérons que depuis 2 ans l'animal est rétabli...

---
Par soo

Bonjour,
Personnellement j'ai appelé le cabinet vétérinaire ce matin et renégocier ce tarif sous penne de changer de vétérinaire. Comme je suis une bonne cliente avec mes 3 chevaux, souvent malades et que je payes mes factures rapidement, un avoir va m'être fait de la valeur du montant de l'ordonnance, soit 60? HT avec une TVA à 20%.
J'ai rappelé que la délivrance d'ordonnance est obligatoire en France à chaque fois qu'un traitement est remis ou administré et que dans le cas qui me concerne, c'est le vétérinaire lui-même qui avait notifier que le traitement de ma jument serait à vie, donc renouvelé chaque mois. Faire payer la rédaction d'une ordonnance à chaque fois, alourdi considérablement le montant de la facture.
Il serait bon qu'un tarif unique soit décidé afin de ne pas se voir appliqué des sommes exorbitantes qui varies d'un cabinet vétérinaire à l'autre.

Bien Cordialement.

---
Par yapasdequoi

Les honoraires vétérinaires sont libres, ils peuvent être pris en charge par les assurances.
Par contre assurer un animal déjà malade c'est plus cher.

---
Par soo

En plus d'être plus cher, aucune assurance n'assure un animal malade pour la maladie déclarée, car il faut obligatoirement fournir un certificat vétérinaire complet pour l'ouverture du dossier. Dans le cas de ma jument, son emphysème et tout ce qui s'y rattache ne serait pas pris en compte. En conclusion l'assurer serait inutile.
Cordialement.

---
Par yapasdequoi

Certes. Dans votre cas seul un arrangement avec le vétérinaire est possible.
Sachant que c'est une maladie chronique, grave, mais dont les traitements sont connus, tout vétérinaire est apte à vous délivrer les traitements.